

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D202089-DE
Reçu le 26/11/2020

délibération :
D_2020_8_9

L' an deux mille vingt, le mercredi 25 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 17 Novembre 2020

Présents : 17

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitraritiana

Votants : 19

**Objet : Bail commercial des
"Délices d'Anaïs"**

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Madame PRUDHOMME Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre

Excusé(s) : Madame PRUDHOMME Cécile

Secrétaire de Séance : Monsieur Rémi SARRAT

Madame le Maire rappelle que le bail commercial dérogatoire signé avec Monsieur Dorian AUGER, gérant de « Les Délices d'Anaïs » arrive à échéance le 28 novembre 2020,

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de lui donner autorisation pour signer le nouveau bail commercial de la boulangerie, pâtisserie, située au 49 route de Torsac à Dirac (16410) avec Monsieur Dorian AUGER, gérant de « Les délices d'Anaïs ».

Le bail est consenti pour une durée de 9 ans avec un loyer mensuel de **340.00 euros H.T** réajusté chaque année selon l'indice des loyers commerciaux auquel s'ajouteront des charges de maintenance de matériel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE Madame le Maire à signer le nouveau bail commercial avec Monsieur Dorian AUGER gérant de « Les Délices d'Anaïs » et tous documents y afférents.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 25/11/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 26/11/2020

